

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article3313>

EN BREF NÂ°594 : Déclaration du comité technique du CNRS sur la fusion des délégations régionales Normandie et Paris

Michel-Ange le 30 mai Date de mise en ligne : vendredi 3 juin 2022

- PUBLICATIONS - En Bref -

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Déclaration du comité technique du CNRS sur la fusion des délégations régionales Normandie et Paris Michel-Ange le 30 mai.

Le comité technique alerte la direction du CNRS sur les délais extrêmement courts dans lesquels doit se faire la fusion des délégations Normandie et Michel-Ange. Nous sommes à sept mois de cette fusion annoncée (incluant la période estivale) et voulue unilatéralement par la direction du CNRS. Les représentants du personnel demandent à la direction du CNRS de bien vouloir surseoir à la date du 1er janvier 2023, qu'aucune argumentation étayée ne justifie, sans quoi la direction devra rendre compte de sa responsabilité pleine et entière sur les risques engendrés par la détérioration des conditions de travail sur la santé du personnel des deux délégations.

SNTRS-CGT, SNCS-FSU, SNPTES, Sud Recherche EPST, SGEN-CFDT



En Bref n°594 du 31 mai 2022